

Signature de la convention de partenariat avec le GIPHISE (Groupement interprofessionnel pour la prévention de l'hygiène et la sécurité dans les entreprises)

Publié le 30/06/10 11:51 **convention de partenariat signée le 29 juin 2010 par le Recteur Jean-Paul de Gaudemar, représenté par Roland Kastler, DAET, et Gérard Ferreol,**

président du GIPHISE



Le contexte :

Les établissements scolaires rencontrent des difficultés pour trouver des entreprises de formation dont certaines ne veulent pas prendre la responsabilité d'accueillir des jeunes mineurs en raison des risques liés aux activités professionnelles et aux produits utilisés.

Cette situation est aggravée pour les élèves en bac pro en 3 ans en raison :

- de leur jeune âge car ils sont souvent encore mineurs lors de leur première année,
- du nombre important de semaines de formation en entreprise
- de l'obligation de valider des compétences en entreprises.

Par ailleurs les jeunes diplômés ont ensuite parfois des difficultés d'accès à l'emploi du fait de l'absence d'une formation spécifique et validée à la sécurité.

Cette convention propose de faciliter l'accueil des élèves en périodes de formation en entreprise et l'insertion professionnelle en donnant aux élèves et aux professeurs, une formation et une attestation à la sécurité, reconnues par les entreprises

Le GIPHISE (Groupement Interprofessionnel pour la Prévention, l'Hygiène Industrielle et la Sécurité dans les Entreprises) regroupe des entreprises régionales et des organisations pour la promotion de la sécurité et la prévention des accidents et des maladies professionnelles.

Le comité technique GIES a élaboré des formations à la sécurité et gère des certifications individuelles.

La mise en oeuvre des actions définies par cette convention permettra donc aux enseignants et élèves des établissements scolaires de pouvoir bénéficier des formations et attestations reconnues par le monde professionnel avec pour objectif de faciliter ensuite la recherche des entreprises d'accueil.